

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

EPLEFFPA DE LA CREUSE - AHUN  
MAUFUS Angelique  
05.55.81.48.93  
cfa.creuse@educagri.fr

## Accès à la formation

## Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

## Sélection :

Dossier  
Entretien

## Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

## Conditions d'accès :

Le BTS agricole aquaculture est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac pro productions aquacoles ou cultures marines, bac STAV, autre bacs technologique ou général.

## Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Ce BTS agricole forme les élèves à la gestion d'une entreprise aquacole. La formation est axée en premier lieu sur l'étude des milieux aquatiques naturels et artificiels et sur la connaissance des espèces élevées et cultivées en aquaculture. L'élève acquiert les compétences nécessaires pour conduire une production aquacole : sélection des géniteurs, modes de reproduction, cycles de croissance, modes d'alimentation, besoins des espèces, suivi de l'état sanitaire. Il apprend les caractéristiques et les fonctions des équipements aquacoles (déversoirs, stations de pompage, digues...), des réseaux (hydrauliques, aérauliques, électriques) en vue d'être en mesure d'assurer une maintenance courante. Qu'il s'agisse d'une production en eau douce ou en milieu marin, en milieu naturel ou en bassins, l'élève est sensibilisé aux impacts de son activité sur l'environnement, sur la qualité de l'eau. L'aspect économique est l'autre volet important de cette formation. L'élève est formé à la gestion d'entreprise, à la comptabilité. Il apprend à réaliser des diagnostics qui prennent en compte à la fois les aspects technique, financier, réglementaire et environnemental de l'activité d'élevage. Il est capable de faire des choix ou de formuler des conseils pour adapter la production au marché et aux contraintes de l'exploitation.

## Contenu et modalités d'organisation

Sont étudiés les milieux de production, les produits aquatiques, l'économie de l'entreprise, les techniques de valorisation et de communication. Les productions abordées sont la salmoniculture, la conchyliculture, la pisciculture d'étang et les productions aquacoles nouvelles (pisciculture marine, élevage d'esturgeons, algoculture). La qualification du BTSA « aquaculture » conduit les titulaires à développer particulièrement des compétences suivantes : - Conduite de productions aquacole : obtenir une production dans de bonnes conditions sanitaires, répondant aux critères et aux objectifs fixés, dans le respect des réglementations, de l'environnement et du bien-être animal - Organisation du travail : Organiser le travail dans le respect des réglementations, en maintenant une communication de qualité au sein de l'organisation pour atteindre les objectifs fixés - Gestion des moyens de productions aquacoles : Organiser les moyens de production pour atteindre les objectifs dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. - Pilotage de systèmes de productions aquacoles : Optimiser la conduite d'un système de production en mobilisant les données disponibles pour obtenir les résultats visés et s'adapter à l'évolution du contexte. - Accompagnement technique : Conseiller des producteurs ou des organisations sur des choix ou opportunités de développement, dans le cadre de la transition agroécologique

Parcours de formation personnalisable ?      Oui      Type de parcours      Non renseigné

## Validation(s) Visée(s)

BTSA aquaculture - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)

## Et après ?

## Suite de parcours

Ce BTS agricole débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en licence professionnelle (1 an), d'intégrer une grande école (d'ingénieurs, de vétérinaires).

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00542504	du 01/09/2025 au 31/08/2027	Ahun (23)	EPLEFFPA DE LA CREUSE - AHUN	Non éligible		
00639787	du 01/09/2025 au 31/08/2027	Ahun (23)	EPLEFFPA DE LA CREUSE - AHUN	Non éligible		
00639808	du 31/08/2026 au 31/08/2028	Ahun (23)	EPLEFFPA DE LA CREUSE - AHUN	Non éligible		